

Communiqué de presse

Genève, le 8.05.2023

Publication du rapport de gestion 2022

La Fondation des Parkings publie ce jour son rapport de gestion 2022, disponible en format électronique sur www.geneve-parking.ch ou, sur demande, en format papier. Parmi les événements marquants de l'année, relevons en particulier la campagne de sensibilisation sur l'utilisation des emplacements interdits au parcage, le changement de format des amendes d'ordre suite à la disparition des anciens bulletins de versement, la mise en service d'un nouveau P+R et la signature par la Fondation de la feuille de route pour l'électromobilité 2025 de la Confédération.

En 2022, la Fondation des Parkings a conclu neuf nouveaux contrats pour la gestion de parkings voitures ou motos, ainsi que trois mandats de conseil ou collaboration avec des partenaires institutionnels. Six nouvelles vélostations ont choisi de s'équiper du système velocity.ch.

Poursuivant sa mission de favoriser le transfert modal et la mobilité décarbonée, la Fondation a mis en service le P+R de Veyrier-Douane, avec 85 places voitures, 16 places motos et un local vélo sécurisé de 16 places. Le 16 mai 2022, elle co-signait aux côtés de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga les nouveaux objectifs de la feuille de route pour l'électromobilité 2025. La stratégie de l'entreprise dans ce domaine s'est concrétisée, entre autres, par l'équipement de nouveaux ouvrages et par le choix d'un nouveau modèle de bornes plus moderne qui permettra d'offrir de meilleures prestations aux usagers.

Renforcement du contrôle des cases jaunes dites « de livraison » et guide pratique à l'attention des professionnels

Jusqu'au mois d'octobre 2022, une tolérance d'arrêt de 20 minutes était appliquée par le Service du Stationnement (SDS) pour tout utilisateur des cases jaunes dites « de livraison », qu'il s'agisse d'un véhicule privé ou professionnel. Force est toutefois de constater que ces cases n'étaient pas utilisées à bon escient et souvent occupées par des véhicules privés qui y stationnaient pendant une longue durée, péjorant ainsi l'activité des professionnels.

Une campagne d'information et de sensibilisation au bon usage des places a été menée par le SDS, en coordination avec l'Etat et la Ville de Genève, pendant tout le mois de septembre 2022, via notamment la pose de dépliants sur les parebrises des véhicules concernés, l'installation de panneaux dans des points sélectionnés, ainsi qu'une campagne de communication digitale. Le renforcement des contrôles, initié en octobre, a suscité la satisfaction des milieux professionnels.

Introduction de l'amende d'ordre avec QR-code

Afin de se conformer aux nouvelles règles fédérales en matière de paiements (disparition des bulletins de versement le 30 septembre 2022), la Fondation des Parkings a développé une solution de contrôle permettant d'intégrer le QR-code, en collaboration avec une entreprise carougeoise.

Dès le 1er septembre 2022, les amendes d'ordre émises par le SDS n'étaient plus rattachées à un bulletin de versement mais à un portail dédié créé par la Fondation donnant accès au détail de l'infraction et permettant de télécharger la QR-facture pour procéder au paiement.

Afin d'accompagner les usagers dans ce changement, un mode d'emploi du portail a été joint aux amendes émises sous ce nouveau format pendant plusieurs semaines. Une page dédiée a également été créée sur le site internet de la Fondation des Parkings.



Un dynamisme retrouvé

L'activité de la Fondation des Parkings en 2022 a été florissante et nous avons récupéré le dynamisme observé durant la période antérieure à la pandémie. Le résultat net de l'exercice est de CHF 10'440'000.-

Fin 2022, La Fondation avait amorti presqu'en totalité ses dettes hypothécaires, ce qui permet d'envisager le financement des futures constructions de parkings P+R avec sérénité.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Monsieur Damien Zuber, Directeur général, par l'intermédiaire de Madame Emmanuelle Merle, Responsable communication : 022 827 48 23 e.merle@fondation-parkings.ch

Fondation des Parkings - Carrefour de l'Etoile 1 - CP 1775 - 1211 Genève 26

Tél: 022 827 44 90 www.geneve-parking.ch

La Fondation des Parkings est un établissement public autonome créé par l'Etat de Genève en 1969. Elle a pour mission d'encourager la réalisation, construire, exploiter et gérer des parcs de stationnement ainsi que d'assurer des prestations de service en matière de stationnement. Premier opérateur en Suisse en termes de nombre de places, elle gère 30'000 places pour véhicules motorisés et vélos dans quelque 200 parkings — P+R, parkings publics et privés — et 30'000 places sur la voie publique. Elle emploie quelque 190 collaborateurs sur 6 sites à Genève. Partenaire actif de la mobilité à Genève et sa région, la Fondation étoffe constamment son offre et ses services pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers.